

Communiqué de presse

La profession exige une véritable réforme de la formation initiale des masseurs-kinésithérapeutes.

Les organisations cosignataires refusent une réforme ne répondant de façon pertinente ni aux besoins de santé, ni à la qualité et à la sécurité des soins attendus par la population, ni aux exigences qualitatives préconisées par les standards internationaux.

En février dernier, suite à la lettre d'intention ministérielle, la profession et les étudiants avaient manifesté leur mécontentement, face à une proposition de réforme des études tronquée. Par suite, des groupes techniques ont été mis en place avant l'été.

Aujourd'hui, au sortir d'une réunion de concertation, force est de constater que le gouvernement maintient son projet initial, avec pour seul objectif d'appliquer, sans cohérence avec les besoins de santé, la directive européenne « licence-master-doctorat ». La réforme proposée ne permet pas d'adapter la formation initiale des masseurs-kinésithérapeutes à l'évolution des besoins de santé publique, aux compétences et responsabilités requises pour les exercices de cette profession.

La profession propose une réforme de la formation initiale des masseurs-kinésithérapeutes sur 5 années professionnalisantes. Le diplôme d'Etat, de grade master, qui autorise le plein exercice, sera obtenu à l'issue de 10 semestres de formation, comprenant la première année commune en santé (PACES).

 <p>Didier LANTZ 06 61 44 09 41</p>	 <p>Nathalie CANIEUX Nicole PERUEZ 01 56 41 51 98</p>	 <p>Monique BEDEL 06 63 78 93 01</p>	 <p>Nathalie GAMIOCHIPI Frédérique LECOCQ 06 85 13 41 07</p>
 <p>Daniel MICHON 06 62 66 47 53</p>	 <p>Jean-Paul DAVID 01 46 22 32 97</p>	 <p>Daniel PAGUESSORHAYE 06 89 49 91 23</p>	 <p>Kevin MARGOTTAT 06 67 28 26 40</p>
 <p>Bernard MORENO 07 88 01 40 42</p>	 <p>Christian BOSS 06 99 29 33 32</p>	 <p>Philippe SAUVAGEON 04 96 12 11 15</p>	 <p>Christophe DINET 06 75 20 83 11</p>
 <p>Stéphane MICHEL 06 22 16 13 24</p>	 <p>Jean-Louis CAILLAT-MIOUSSE 06 73 62 59 17</p>	 <p>Joël BETTON 06 16 10 15 80</p>	 <p>Christophe PARCHEMINIER 06 81 94 05 95</p>